

CARNAC A VENIR

SUPER U... Un revirement qui peut coûter cher !

Lors du dernier conseil municipal, les groupes d'opposition ont demandé des éclaircissements sur la procédure, initiée par le Super U contre la mairie de Carnac, en demande de dommages-intérêts et à hauteur de 4 700 000 € (4 millions sept cent mille euros).

Cette demande fait suite au refus de la municipalité d'accorder le permis pour le transfert du Magasin à Montauban, contrairement aux engagements pris par toutes les municipalités qui ont travaillé sur le dossier depuis 10 ans.

Un dossier qui a le don d'irriter notre Maire dont les convictions économiques sont à géométrie variable. Ardent défenseur du déménagement quand la commune a vendu les terrains, il bataille désormais contre la grande distribution comme du temps de Jean Royer dans les années 70.

Opposer le magasin Super U de Carnac, un supermarché de taille moyenne, au petit commerce de proximité, est-ce vraiment d'actualité ? Les deux sont-ils incompatibles ? Bien sûr que non ! Pour une bonne et simple raison : compte tenu de l'engorgement du Super U actuel, nombre de consommateurs vont soit à Plouharnel soit à Auray.

Une clientèle perdue pour tout le commerce Carnacois.

LA POLITIQUE TOURISTIQUE... Tournez manège !

En 2014, fraîchement élue, la majorité municipale a entrepris une politique touristique forte et dynamique, aussi ambitieuse que coûteuse. On n'a pas lésiné sur les moyens !

2 Offices de tourisme, celui du Bourg rénové à grand frais (200 000 €) et celui de la Plage en projet de rénovation avec un Appel d'offre en cours (450 000 €).

Un personnel nombreux et qualifié : un directeur et 9 permanents, comme à la Baule !

Une marque de territoire et une profusion de supports de communication.

Un classement en première catégorie.

Aujourd'hui, patatras ! Le rêve prend fin, malgré les nombreux avertissements de l'opposition.

C'est AQTa qui va s'occuper de tout.

Et pourtant ce classement en 1^{ère} catégorie qui nous a coûté si cher, permettait, en application de la loi NOTRe, de conserver une certaine indépendance et la maîtrise de l'avenir touristique de la station.

Pourquoi avoir abdiqué si rapidement ?

Fini la Commission Tourisme à Carnac, clap de fin aussi pour le poste d'Adjointe au tourisme.

Un beau gâchis aux frais du contribuable.

KERGROIX... une occasion à ne pas manquer !

Carnac, La Trinité, Quiberon, Plouharnel, autant de stations balnéaires qui méritent une signalétique d'orientation et d'accueil autrement plus performante que celle qui nous est proposée aujourd'hui. Qui nécessitent aussi des entrées de villes qui ne soient pas complètement défigurées comme au rond-point de Kergroix par un bâtiment à l'abandon sur lequel s'exercent les dons artistiques des tagueurs. Puisque désormais la décision est prise de créer un Office de Tourisme intercommunal, pourquoi ne pas l'implanter dans cet ancien hôtel qui présente tous les avantages : surface, parking, carrefour géographique ? Et au moins Carnac n'aura pas tout perdu !

REVISION DU PLU... quand on ne sait plus... il faut réviser.

Le Plan Local d'Urbanisme a été mis à l'étude en 2002. Un premier projet ne respectant pas les prescriptions de la loi Littoral, voit le jour en 2010 et se trouve immédiatement retoqué par les services de l'État.

Nous voilà repartis pour 6 ans d'études supplémentaires et enfin, après 14 ans de gestation qui ont fait le bonheur financier des cabinets d'urbanisme, le PLU est enfin adopté et approuvé.

On aurait pu penser qu'après un tel parcours on obtiendrait un résultat et un document satisfaisant pour plusieurs années.

Et bien non : suite à une question posée par l'opposition lors du dernier Conseil Municipal, le Maire a confirmé qu'une révision aurait lieu début 2017.

Révision ou modification, telle est la question : la procédure de « Modification simplifiée » permet de modifier le règlement, le zonage et les OAP dans un délai assez court. Si elle est adoptée, les Carnacois qui contestent le classement de leur parcelle pourront introduire un « Recours gracieux » pour demander une modification du zonage les concernant.

CASINO DE CARNAC... les finances de Carnac à la roulette...

Quand notre équilibre budgétaire est dépendante du bon vouloir du black jack ...rien de va plus !

La répartition des 600 000€ du compte 471 présentée au conseil municipal de septembre entre le Casino et la mairie ainsi que les 800 000€ de la redevance sur les jeux sont remis en cause par les nouveaux Propriétaires du Casino, un coup dur pour les finances de la commune.

Décidemment ça commence à faire beaucoup de mauvaises nouvelles à l'aube de décisions d'investissements importantes. Il est à craindre que tout ceci se traduise par une forte contribution supplémentaire ponctionnée sur le dos des Carnacois. À suivre avec beaucoup de vigilance...

VISION POUR CARNAC... ou comment tenir sa longue vue à l'envers...

Le reproche fait aux Politiques qui nous gouvernent, c'est le manque de vision, l'absence de projet, le défaut de perspective. La campagne électorale a vendu du rêve aux Carnacois mais à mi-mandat, la réalité c'est un patchwork de décisions et de travaux, pour la plupart initiés par la précédente municipalité et auxquels on cherche vainement une cohérence d'ensemble.

La colonne vertébrale de l'action municipale semblait être le développement touristique.

Maintenant que cette compétence est pleinement exercée par AQTÀ, qu'en reste-t-il et où allons-nous ?

Exercez votre droit de réponse en nous écrivant à : www.carnac-avenir.fr